

Compte-rendu du CE du Siège

23 & 24 mars 2016



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:

Christian Fruchard

Projet d'organisation de la Direction de la Communication

Un avis favorable est rendu par les élu-e-s qui rappellent que ce secteur a subi une grave maltraitance à l'occasion du PDV et ils ont appelé la direction à la plus grande vigilance sur les risques psycho-sociaux. Il serait bon, par exemple, que les salariés requalifiés notamment les photographes puissent travailler normalement avec des contrats décents.

Projet de lancement de la Chaîne d'Information

Des questions sans réponses. Avant dernier CE consacré au projet de Chaîne Info. Le prochain qui aura lieu le 06 avril mettra fin à la consultation des instances.

Quel que soit l'avis des élu-e-s du personnel, à l'issue du délai légal de 3 mois (loi ANI) la direction mettra en œuvre son projet comme elle l'entend : déménagements, implantation des bureaux, recrutement des personnels, confusion des métiers et fonctions... pour un lancement au 1^{er} septembre.

Les échanges entre direction et élu-e-s ont permis d'obtenir certains éclaircissements mais aucune modification du projet, même à la marge. Le dialogue social à la française a ses limites... Diffusion sur la TNT et sur le numérique, articulation avec Radio France, nom de la chaîne, rôle et place de Francetv Info, contribution des rédactions... tout reste vague, changeant, parfois contradictoire.

Quel sera l'apport des rédactions nationales auxquelles on demande d'assurer des permanences quotidiennes pour la Chaîne Info ? Charge de travail supplémentaire, disponibilité, risques de pénaliser les JT, stress... Pirouette !

Sur les contenus et les sources images : « bonnes pratiques professionnelles, sourcing, traçabilité, respect absolu du travail des journalistes... » de bien belles paroles que la direction répète en boucle. Dans les faits, l'utilisation sauvage des rushes va continuer. C'est la direction qui garde la main

sur les contenus des tournages (Page 7 document I-Nat). Mêmes balivernes sur les « métadonnées » pleines de trous, censées documenter les tournages.

Question sur les déménagements : pour des raisons de sécurité, le plateau de la Chaîne Info doit reculer pour être installé à l'arrière de l'Atrium France 2. Une modification qui bouscule les plans du service éco, avec des conséquences en cascade sur l'emplacement des bureaux (éditorialistes, l'œil du 20 heure, salle de con-

férence...). Oui mais non, l'impact est mineur répond la direction, les déménagements auront bien lieu à la date prévue, même s'il faut re-démonter cloisons et bureaux juste après leur installation. Incapacité de fournir un calendrier des travaux.

Organisation du travail : forfait-jour pour des salariés postés, soumis à des horaires et sans aucune autonomie... Pourquoi le Medef tient-il tant à changer le code du travail, alors qu'on peut le bafouer en toute impunité ?

Projet de réorganisation du temps de travail à la direction Immobilier et Moyens Généraux

Depuis un an la direction cherche à réorganiser l'activité en centralisant la surveillance de l'ensemble des équipements (Malakoff, Horace Vermet, MFTV) 24h sur 24.

Or les plannings présentés ont été modifiés par rapport à ce qui avait été proposé aux salariés. Ces derniers craignent une perte de rémunération.

Une demande d'enquête du CHS-CT a été formulée.

Par ailleurs en ce qui concerne le service du standard, les élus CGT ont fait remarquer que la direction pénalise deux salariées qui ont été en arrêt maladie sur les périodes de travail utilisée pour calculer la compensation financière liée à la perte des éléments variables

du au changement de planification. La direction se réfugie derrière le fait qu'elle n'était pas obligée de proposer cette compensation. Pourtant, ces 2 salariées qui ont maintenant repris leur travail normalement gagneront moins que leurs collègues !

Projet d'évolution de l'organisation de la direction exécutive de France 2

La direction souhaite dépasser la « marque antenne », France 2 pour devenir une marque média à diffusion multi écrans : flux direct, replay, animation des réseaux sociaux, twitter, valorisation des émissions... Mais quelles déclinaisons pour

l'info sur les écrans numériques à l'heure de la Chaîne Info, de Francetv Info ? Quel lien fonctionnel avec l'information, alors que France 2 est en train de perdre sa rédaction nationale (Info 2015) ? Pas de réponse.

La CGT est attentive aux ambiances de travail à la direction exécutive de France 2 car il y a eu dans le passé des alertes notamment à la direction artistique (intervention de l'inspection du travail, saisine sur les bandes annonces).

Les salariés de la "pré diffusion" s'interrogent sur ce nouvel intitulé et s'inquiètent au sujet d'une éventuelle réduction

de leur champ d'intervention. La direction réaffirme un statu quo dans les missions de ce service. La CGT sera vigilante

sur la réalité du travail des salariés de tout le secteur.

Présentation du bilan annuel des stages 2015

Deux types de stage, le stage d'observation et le stage d'application. Le premier permet de découvrir le monde professionnel (essentiellement les stages de 3^{ème} et 2^{nde}), le second est obligatoire et fait partie de la formation diplômante ou qualifiante.

1 069 stages en 2015, 648

stages d'observation, 421 stages d'application. C'est la direction de l'information suivie de la direction gestion et moyens qui sont les plus sollicitées, avec une répartition hommes/femmes légèrement favorable aux hommes (51/49), à l'inverse de 2014 (47/53). Le

niveau de formation est principalement de niveau I (Bac + 5) et II (Bac + 3/4), il y a moins de stagiaires de niveau III (Bac + 2) ou IV (Bac).

On a en moyenne 2 stagiaires par tuteur. Le stagiaire est encadré par un tuteur qui reste responsable du produit..

Information sur l'effectif emploi au 31/12/2015

Au 31 décembre 2015, le niveau de l'emploi au Siège correspondait 4 454 ETP moyens, 3 835 permanents et 619 non-permanents, en baisse de 95 ETP par rapport à fin 2014 en raison du PDV.

Si on ne compte que les permanents présents au 31/12/15, il y avait 3 044 PTA et 902 journalistes.

Le taux de remplacement des absences n'est que de 30 à 33 %. La direction reconnaît que le budget 2016 est contraint mais que l'on pourra éventuellement corriger le tir dans les secteurs

où il y aura des tensions.

Au niveau des classifications journalistes, la CGT a souligné la faible proportion des Grands Reporters paliers 3, 4 et 5. Ils ne représentent que 16 % de l'ensemble des Grands Reporters, alors que 86 % des réacteurs en chefs sont encore palier 2. Une forme de non reconnaissance des métiers du reportage par rapport à ceux de l'encadrement.

La direction admet que les heures supplémentaires des journalistes ont baissé de 70

%, conséquence de l'augmentation du forfait-jours. Elle ne voit d'ailleurs pas la nécessité de comptabiliser les heures supplémentaires des salariés au forfait-jours, en contradiction avec l'accord qui précise que les salariés au forfait ne doivent pas dépasser une moyenne de 44 h hebdomadaires sur 8 semaines... Une bonne façon pour elle d'éviter de compenser les dépassements par des récupérations ou de payer les heures sup'...

Bilan des horaires réalisés sur les opérations exceptionnelles (Tour de France 2015, Dakar 2016, Téléthon 2015)

Une nouvelle fois les élus CGT ont fustigé la participation de FTV au Dakar et sa diffusion en dépit des nombreuses victimes sur sa route et les dégâts causés à l'environnement. Une

épreuve d'un autre temps, largement déconnectée des préoccupations du moment en matière de développement durable.

Comme chaque année, les

élus CGT ont fait les remarques habituelles à propos des plannings réalisés. Espérons que les prochaines opérations spéciales (Tour de France,...) continuent de

s'améliorer en ce qui concerne
la transparence et l'organisa-
tion des horaires (y compris

pour les personnels au forfait).

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 30 mars 2016

Prochain CE :
06 avril 2016

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04